

Aux Présidents des clubs vaudois

Lausanne, le 9 octobre 2020

CONVOCATION OFFICIELLE

En application des dispositions statutaires, le Comité Central a le plaisir de convoquer les Présidents de Club pour

L'ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUB (APC) 2020

JEUDI 26 NOVEMBRE 2020

Bâtiment du Service de l'Education Physique et du Sport
Ch. Maillefer 35, 1018 Lausanne (3^e étage)

dès 19 :30 Contrôle du droit de participation, signature de la liste de présence et retrait du matériel de vote

à 20 :00 OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

- Ordre du jour :
- 1.- Nomination de l'organe de contrôle et des scrutateurs
 - 2.- Résultats des comptes généraux AVB saison 2019/2020
 - 3.- Résultats des comptes de la Commission des Arbitres AVB, de la Caisse de Compensation Arbitrage et de la Caisse de OT saison 2019/2020
 - 4.- Résultats des comptes de la Commission Discipline et Protêt AVB saison 2019/2020
 - 5.- Rapports des vérificateurs des comptes
 - 6.- - Votations sur les comptes 2019/2020
- Décharge aux vérificateurs et responsables concernés
 - 7.- Situation COVID
 - 8.- Divers

IMPORTANT : Le droit de participation à l'APC, l'obligation d'y participer et le droit de vote sont régis par les art. 22 et 23 des Statuts Centraux AVB.

Présentation obligatoire de la licence pour la saison 2019/2020 pour tous les présidents ou remplaçants ; ces derniers devront être membres du comité du club et munis d'une **procuration écrite valablement signée**, faute de quoi le club sera considéré comme non représenté (* selon formulaire d'inscription 2019/2020).

Comité central AVB

La Secrétaire :

Le Président :

Ch. Ben Salah SCHPUBACH

M. BERTHET

L'ensemble des comptes 2019/2020 parviendra aux clubs par courrier séparé.

Conformément à l'article 11.3 SC, la présente convocation est adressée aux clubs par courriel uniquement.